



DPAM

DIRECTION POLYNÉSIEENNE DES AFFAIRES MARITIMES

Lutte contre le Covid 19

Recommandation pour les navires de pêche

Fiche 2 : le travail à terre

3 règles :

Règle 1	Règle 2	Règle 3
<p>SOCIAL DISTANCING</p> <p>1-2 m</p>		
Maintenez une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes	Lavez-vous régulièrement les mains avec savon et/ ou solution désinfectante	Nettoyez et désinfectez l'espace de travail pour la destruction des germes

6 recommandations

Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues, 2m est préférable.	Eviter le travail en face à face. Si impossible, porter masque et gants.	Désinfecter souvent les outils de travail individuels et les espaces de travail touchés.	Fermer les accès aux locaux aux personnes extérieures et non nécessaires au fonctionnement de l'activité.	Nettoyer et désinfecter les sanitaires avant et après utilisation : lunette des WC, poussoir de la chasse d'eau, poignées de portes, lavabo, robinet du lavabo, etc...)	Se savonner les mains de manière régulière et rigoureuse et/ou se les laver avec un gel hydro alcoolique.